

guerres de chaque jour, que dans l'enceinte du château au pied duquel ils abritaient leurs demeures, n'était-il pas juste de les faire contribuer à l'entretien et à la garde de l'asile commun?

Du mariage d'Artaud IV avec Louise d'Apchon naquirent :

1° Artaud qui suit ;

2° Catherine, qui épousa Antoine de Bressoles, sénéchal du Bourbonnais ;

3° Louis, qui posséda la terre d'Apchon, dès l'année 1414, et mourut sans postérité ;

4° Jean, qui succéda à son frère dans la possession de la même terre et mourut sans alliance.

Artaud, cinquième du nom, rendit hommage au comte de Forez pour son château de Montrond, en 1441, ce qui nous indique approximativement la date de la mort de son père et l'époque où il succéda à ce dernier dans la possession de cette seigneurie aussi bien que de celle de Rochetaillée (1). C'est à ce dernier titre que, le 8 mai 1446, Artaud passa avec Jean de Rochefort, seigneur de la Valette, une transaction au sujet du château et maison forte de la Valette. D'après cet acte, ce dernier fut tenu à foi et hommage envers le Seigneur de Rochetaillée auquel les droits de justice à tous les degrés demeurèrent réservés (2). La même année nous voyons Artaud assister, avec plusieurs autres chevaliers, à l'entrée de Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, dans sa ville métropolitaine. Cette entrée fut célèbre, nous

(1) De La Mure. Hist. des ducs de Bourbon. II. 184.

(2) Les fiefs du Forez, p. 141.